



DOCUMENT DE TRAVAIL

Conseil d'administration

Mercredi 24 mai / 14h
(Château de Paris-Jardins, Draveil)

I. APPROBATION DU RELEVÉ DE DECISIONS DU CA EXCEPTIONNEL DU 21 MARS 2023

➤ *Annexe 1 : relevé de décisions du CA en date du 21 mars 2023*

II. VIE DES INSTANCES

B) BUREAU DE L'ASSOCIATION

Pour rappel, suite à l'élection du nouveau secrétariat lors du CA exceptionnel du 21 mars 2023, le nouveau bureau de l'association est constitué comme suit :

Azzédine TAÏBI

Président, Maire de Stains

Valérie BETHOUART-DOLIQUE

Vice-Présidente, Conseillère municipale de Suresnes, Patrimoine et Métiers d'art

Henrique RIBEIRO

Vice-Président, Conseiller municipal de Champigny-sur-Marne délégué au jumelage et tourisme

Christophe LIEVIN

Trésorier, Adhérent individuel

Sébastien JACQUOT

Secrétaire, Maître de conférences, chercheur en géographie, Institut de Recherche et d'Etudes Supérieures du tourisme (Paris I)

Emilie MARRE

Trésorière adjointe, Directrice de la maîtrise d'ouvrage, Seine-Saint-Denis Habitat

Jean-Paul LE GLOU

Secrétaire adjoint, Adhérent individuel, ancien habitant de la cité-jardin de Stains

B) DLA – DIAGNOSTIC LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT

La première phase du DLA a été lancée. Suite aux entretiens avec l'animatrice de l'association (21/02), Sébastien JACQUOT – secrétaire adjoint et Marie-Pierre DEGUILLAUME – directrice du MUS (15/03) et Christophe LIEVIN - trésorier (22/03) un diagnostic a été rendu.

Le diagnostic a mis en exergue deux grandes priorités à travailler dans la prochaine phase du plan local d'accompagnement :

1. Définition d'une stratégie de développement pluriannuelle
2. Consolidation de la gouvernance et de l'organisation interne

➤ *Annexe 2 : Présentation du diagnostic partagé*

L'offre pour le choix du prestataire a été publiée par France Active Ile-de-France le 15 mai dernier et sera clôturée le 5 juin ; suivra alors le choix du prestataire.

C) RESSOURCES HUMAINES

Cécilia BRIVERT a été accueillie en stage du 18 avril au 11 juin. Ses missions consistent à accompagner l'organisation du Printemps des cités-jardins (et plus spécifiquement la fête de la biodiversité sur Stains le 3 juin) ainsi que de mettre à jour le site internet de l'association.

Un appel à candidature pour un apprentissage d'un an ou deux ans a été lancé en avril 2023. Les candidatures sont à déposer jusqu'à début juillet. Il est à noter que la date limite du dépôt des candidatures a été décalée de juin à juillet afin de correspondre au calendrier de l'Irest. Une vigilance sur ce point est à prévoir pour les prochaines années.

➤ *Annexe 3 : fiche de poste apprentissage en valorisation du patrimoine culturel.*

III. POINT SUR LES SOLLICITATIONS (ADHESIONS, PARTENARIATS, AUTRES)

A) SOLLICITATIONS DES VILLES

Trois rencontres ont été menées avec les villes de Pantin, Les Lilas et Paris.

Ville de Pantin - vendredi 10 mars 2023 de 14h à 15h à l'Hôtel de Ville de Pantin

Participants pour la Ville de Pantin : Charline NICOLAS (Elue à la culture de la Ville de Pantin), Mathilde CHEVILLOTE (Directrice de l'action culturelle et du patrimoine à la Ville de Pantin), Marie-Sophie AMASSE (Responsable du patrimoine matériel à la Ville de Pantin)

Participants pour l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France : Jean-Marc ROBINET (Administrateur et élu à la culture à la Ville du Pré Saint-Gervais), Marie-Claire QUIN DE STOPPANI (Responsable des archives municipales à la Ville du Pré Saint-Gervais), Noémie MAURIN-GAISNE (Animatrice-coordinatrice de l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France)

Résumé : La Ville de Pantin semble très intéressée par l'association et les éventuels partenariats qui pourraient être tissés avec la Ville du Pré Saint-Gervais et Seine-Saint-Denis Habitat. Toutefois, le montant de la cotisation (2000€/an) leur a semblé très élevé compte-tenu de l'importance des cités-jardins sur leur territoire ; à savoir la cité des foyers (16 logements) et une partie de la cité-jardin du

Pré Saint-Gervais, Pantin, Les Lilas (320 logements + 174 logements). Depuis, un mail leur a été envoyé avec des propositions de partenariat, sans retour de leur part malgré une relance récente.

Ville des Lilas – mercredi 15 mars 2023 de 10h à 11h à l’Hôtel de Ville des Lilas

Participants pour la Ville des Lilas : Christian LAGRANGE (Elu au patrimoine à la Ville des Lilas), Julie VAVON (Responsable des archives communales de la Ville des Lilas), Sylvain OERLEMANS (Animateur du cercle de généalogie et d'histoire locale aux Lilas)

Participants pour l’Association régionale des cités-jardins d’Ile-de-France : Jean-Marc ROBINET (Administrateur et élu à la culture à la Ville du Pré Saint-Gervais), Noémie MAURIN-GAISNE (Animatrice-coordinatrice de l’Association régionale des cités-jardins d’Ile-de-France)

Résumé : La Ville des Lilas semble également très intéressée par l’association. Monsieur LAGRANGE a pu déjà en discuter avec le maire des Lilas. Afin d’étayer sa demande, il nous a demandé une lettre argumentée ainsi que des lettres de recommandation de la part de la Ville du Pré Saint-Gervais et de Plaine Commune (en cours de signature à la date du 10 mai 2023)

➤ *Annexe 4 : Lettres de recommandation*

Ville de Paris – jeudi 4 mai de 16h à 17h en visio-conférence

Participants pour la Ville de Paris : Christophe NAJDOVSKI (Adjoint à la Maire de Paris en charge de la végétalisation de l'espace public, des espaces verts, de la biodiversité et de la condition animale.), Thomas PEREZ-VITORIA (Adjoint au responsable de l'Agence d'Écologie Urbaine chez Ville de Paris), Carla PONT (Conseillère au cabinet de Christophe Najdovski à la Ville de Paris), Pauline ROSSI (Chargée d'études au Département Histoire de l'Architecture et Archéologie, Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris)

Participants pour l’Association régionale des cités-jardins d’Ile-de-France : Benoît POUVREAU (Chercheur au service du patrimoine contemporain du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis), Noémie MAURIN-GAISNE (Animatrice-coordinatrice de l’Association régionale des cités-jardins d’Ile-de-France),

Résumé : Comme pour Pantin et Les Lilas, la Ville de Paris semble également très intéressée par l’association. Toutefois, il a été constaté d’un commun accord qu’il serait plus pertinent que nous échangions avec les délégations à la culture ou au logement (délégations auxquelles nous avons envoyé l’invitation). Depuis, nous avons été mis en contact avec ces cabinets et attendons un retour de leur part.

Par ailleurs, l’Ecole Nationale Supérieure d’architecture de Versailles étudie actuellement la possibilité d’adhérer à l’Association régionale des cités-jardins d’Ile-de-France. Cela permettrait, notamment à Stéphanie DE COURTOIS (Responsable du Master 2 Jardins historiques, patrimoine, paysage JHPP. Ecole nationale d'architecture de Versailles) de représenter l’ENSA Versailles au sein de la commission recherche.

B) PARTICIPATION AU WEBINAR SUR LES RENOVATIONS DES CITES-JARDINS

L'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France a été sollicitée pour participer à un webinar le jeudi 27 avril matin. Cela fait suite à la présence de l'association lors du séminaire de travail international à *Letchworth* le jeudi 7 et vendredi 8 juillet 2022.

Fabien GANTOIS (Président du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Ile-de-France), Pierre TOUYA (Administrateur, adhérent individuel), Marc SIRVIN (Architecte, adhérent individuel) et Noémie MAURIN-GAISNE (Animatrice-coordinatrice de l'association) ont représenté l'association. La présentation consistait à rendre compte des travaux et des réflexions menées par la commission préservation-rénovation de l'association.

➤ *Annexe 5 : Programme du webinar et liste des inscrits*

C) PARTENARIAT FONDATION DU PATRIMOINE

En 2021, un rapprochement avait été effectué avec la Fondation du patrimoine (réunion du 9 mars 2021) pour un éventuel partenariat.

En mars 2023, l'animatrice-coordinatrice s'est donc rapprochée de nouveau du même interlocuteur de la Fondation du Patrimoine pour organiser les modalités de ce partenariat. Toutefois, après discussion avec Geoffroy LOPIN, Délégué régional adjoint Ile de France chargé du mécénat d'entreprises, il a été constaté que les échanges avec la fondation du patrimoine ne pourront être qu'en fonction de cas précis.

En effet, deux aides financières sont possibles :

1. LABEL FISCAL : Pour les propriétaires individuels possédant un logement localisé sur un site patrimonial remarquable classé au titre du code de l'environnement ou dans une ville de moins de 20 000 habitants.
2. LA COLLECTE DE DONS : Elle est à destination de patrimoine bâti vraiment spécifique (un pavillon d'une cité-jardin n'est pas éligible) ou de parcs et espaces verts.

IV. ACTUALITES DES COMMISSIONS

A) COMMISSION RECHERCHE

Laurent Coudroy De Lille et Sébastien Jacquot ont été désignés comme les deux co-pilotes de la commission recherche.

Au sein de la commission, il a été proposé en l'honneur de Jean-Pierre Respaut et Ginette Baty-Tornikian de renommer les commissions recherche et promotion valorisation comme suit :

- Commission recherche – Ginette Baty-Tornikian
- Commission promotion-valorisation – Jean-Pierre Respaut

➤ **Il est demandé aux administrateurs de donner leur avis sur cette proposition**

Un recensement des cités-jardins françaises a été lancé via une lettre à envoyer aux CAUE, maisons de l'architecture et services de l'inventaire des différentes régions. Un onglet prévu à cet effet a été publié sur le site internet de l'association : <https://www.citesjardins-idf.fr/recensement/>

- *Annexe 6 : Lettre type envoyée aux interlocuteurs nationaux privilégiés*

Par ailleurs, la commission recherche souhaiterait connaître les attentes du Conseil d'Administration par rapport aux actions et au contenu que pourraient produire la commission.

- **Il est demandé aux administrateurs de donner leurs attentes face à la commission recherche.**

B) COMMISSION PRESERVATION – RENOVATION

L'intervention au *webinar* international du 27 avril a permis de rendre compte des premières réflexions de la commission.

Une note problématisée sur les enjeux de la rénovation des cités-jardins a été rédigée par plusieurs voix et validée par les membres du bureau de l'association. Elle accompagne les dossiers de candidatures à l'appel à projet Seconde Vie du bâtiment porté par l'Union Sociale pour l'Habitat.

- *Annexe 7: Version non mise en page de la note problématisée (en attente de la mise en page par Hauts-de-Seine Habitat)*

Une liste des cités-jardins françaises nécessitant une rénovation dans les prochaines années est en cours de constitution.

La prochaine réunion de la commission préservation-rénovation se déroulera le mardi 23 mai à 16h. Au moment du Conseil d'Administration, un résumé des dernières décisions de la commission pourra être présenté.

C) ACTIONS DE LA COMMISSION PROMOTION-VALORISATION

PRINTEMPS DES CITES-JARDINS : Pour la 12ème édition du Printemps des cités-jardins, **57 initiatives** sont prévues dans **18 départements** (dont **8 départements franciliens**) **du 27 mai au 11 juin 2023** sur la thématique "Les cités-jardins au naturel". Pour cette nouvelle programmation, **une quinzaine** d'animations inédites sont proposées.

L'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France a obtenu une subvention de 9000€ de la Région Ile-de-France pour la mise à jour du graphisme du Printemps des cités-jardins, l'optimisation de la coordination de l'évènement via l'amélioration du site internet et pour la réalisation de courtes vidéos à publier sur les réseaux sociaux et présentant les cités-jardins.

- 1- Présentation de la brochure papier du Printemps des cités-jardins (disponible également sur le site internet : <https://www.citesjardins-idf.fr/le-printemps-des-cites-jardins/edition-2023/>)
- 2- Présentation du nouvel agenda de l'association et du formulaire en ligne complet

3- Explication des premières pistes de réflexion pour la réalisation de vidéo sur les cités-jardins adhérentes :

- 1'30min ; format carré
- 3 questions : Sa fiche d'identité ? / Un élément remarquable ? / Une anecdote ?
- Version test avec la Ville du Pré Saint-Gervais

Point de vigilance : la question de l'impression des affiches et des programmes a été résolue temporairement cette année. Chaque partenaire imprime ses brochures, l'association envoie à chaque partenaire le nombre d'affiches format A2 demandé et un exemplaire imprimé de la brochure. Cette année les affiches ont été financées par la subvention de la Région et les brochures imprimées par la Ville de Stains.

Pour l'édition 2024, il est nécessaire qu'une ville qui s'engage pour l'impression de 400 affiches au format A2 et de 200 brochures.

- Il est demandé aux administrateurs présents que l'un d'entre eux se porte volontaire pour ces impressions.

V. QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

A) COTISATION 2023

11 cotisations d'adhérents – personne morale sont en cours (sur 23 personnes morales) dont seulement sept ont été perçues. 5 adhésions individuelles.

- 10 300 € de cotisations reçues / 33 530 € de cotisations en attente

L'organisation tardive de l'Assemblée générale en raison du mouvement syndical contre la loi des retraites à obliger un appel à cotisation décalé qui explique cette participation encore très basse au mois de mai.

A) RECETTES ET DEPENSES

Comptes :

Compte courant au 17/05/2023 : 18 153,80 €

Livret A au 17/05/2023 : 42 047,85 €

Subventions à venir pour 2023 : 32 300 €

13 300 € : Plaine Commune

4000 € : Fondation de France – BNP Paribas

9000€ : Région Ile-de-France

1000 € : Seine-Saint-Denis Habitat

5000€ : Contrat de Ville

Recettes

Mise en place de dépôt-vente au local « Mémoires de cité-jardin » de produits dérivés créées par Franciade :

- 5 mugs cité-jardin de Stains : 12 € TTC l'unité
- 4 carnets recyclés cité-jardin de Stains au prix : 4,50 € TTC l'unité

Factures à venir

- Facture pour le webmaster : 1625 €
- Achat d'un nouveau smartphone pour des vidéos et des photographies de qualité (financé par la subvention de la Région) : env. 700 €

VI. DIVERS

Ville de Stains : Le travail mené avec une classe de CE2 et une classe de 5^e de la Ville de Stains a reçu le prix

ENSP de paysage Versailles-Marseille : Un étudiant dont le sujet de mémoire est sur les espaces verts de la cité-jardin de Stains

IREST : Une étudiante dont le sujet de mémoire est sur la vente d'une partie des logements à la cité-jardin de Suresnes

DoComoMo : Lettre adressée au Président de la République (et signée par le président de Docomomo) présente l'association (aux côtés d'ICOMOS France) comme une structure qui soutient la demande de révision du site patrimonial remarquable relatif à la Butte Rouge de Châtenay-Malabry. Il est aussi question d'une démarche collective d'inscription à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

➤ *Annexe 8 : lettre de DoCoMoMo France*